
EPREUVE : ORAL d'ANGLAIS – LANGUE VIVANTE 1**ENS : PARIS – LYON – CACHAN*****Coefficients* : PARIS 3 LYON 1,5 CACHAN 2****MEMBRES DE JURYS : : M. ARROUAYS, E. BANETH, S. ORIEZ, M. PAILLARD**

Rappelons les modalités de l'épreuve, que certains candidats semblent encore méconnaître. Les candidats ont le choix entre deux textes, l'un dit d'intérêt scientifique et un autre dit d'intérêt général, parus dans la presse anglo-saxonne des 12 derniers mois. La préparation dure 30 minutes, l'interrogation 20 à 25 minutes.

Déroulement de l'épreuve:

- 1- Lecture d'un passage du texte
- 2- Résumé organisé du texte
- 3- Commentaire structuré du texte
- 4- Dialogue avec l'examineur

Dans l'ensemble le jury remarque que les candidats semblent relativement bien préparés à l'épreuve, et notamment avoir amélioré leur approche du commentaire. Rares sont ceux qui à présent se contentent de quelques remarques évasives et s'en remettent entièrement à l'entretien pour s'exprimer quelque peu en anglais. Mais de tels cas persistent néanmoins. Par ailleurs, certains candidats lisent leur présentation d'un bout à l'autre, ce qui n'est pas acceptable dans une épreuve de langue orale, et provoque souvent un contraste très négatif au moment de l'entretien, lorsqu'ils se révèlent incapables de mobiliser spontanément leurs ressources lexicales et syntaxiques.

Lecture : dans leur majorité les candidats semblent faire bien peu d'effort pour proposer, au moment de la lecture, un anglais correct, ou tout simplement compréhensible. Dans certains cas, le jury peine à reconnaître le texte, s'il ne suit pas la lecture avec le support écrit, tellement certains accents sont inintelligibles. Nous recommandons aux candidats de préparer cette lecture en salle, avant de passer devant le jury, et de s'entraîner aussi tout au long de l'année à la lecture expressive d'extraits d'articles.

Résumé : rappelons qu'un résumé de texte n'est ni une paraphrase fastidieuse -qui permet à certains de prolonger artificiellement leur prestation en réduisant d'autant la longueur de leur commentaire personnel-, ni un recyclage plus ou moins judicieux d'énoncés du texte. Le candidat doit proposer, en ses propres termes, une contraction du texte, et non pas simplement évoquer vaguement son « thème », ou énumérer des points sans lien apparent. Un résumé s'organise, et doit transmettre la logique interne du texte, les arguments qui y sont présentés spécifiquement.

Commentaire : le commentaire également doit être structuré, ce qui suppose qu'il débute avec une introduction, qui annoncera un plan, ou du moins l'argumentaire du candidat. Certains se contentent d'un bavardage quelque peu désinvolte, parfois desservi, de surcroît, par un anglais approximatif, ce qui n'est guère acceptable. On leur demande de faire preuve d'esprit d'analyse et d'esprit critique, et de présenter des remarques qui peuvent se détacher du texte mais doivent s'en inspirer. Certains utilisent le « thème » du texte comme simple tremplin à un commentaire passe-partout, peut-être mémorisé (sur le réchauffement global, les OGM, la bioéthique, etc.) : bien que le jury se félicite que les grands débats d'actualité aient été vus et préparés au cours de l'année, il ne saurait se contenter de cette méthode.

Le dialogue qui clôt l'épreuve a toute son importance car il permet de vérifier la capacité des candidats à mobiliser leurs ressources linguistiques sans préparation, et également d'évaluer leurs capacités de compréhension des questions. Les candidats doivent donc rester concentrés lors de cet entretien, trop souvent caractérisé par un laisser-aller encore plus flagrant dans l'expression. Certains semblent penser que l'essentiel étant d'être compris, il est inutile de faire le moindre effort pour rechercher un semblant d'anglais authentique, grammatical et syntaxiquement correct.

Grammaire : c'est souvent au cours du commentaire, lorsque le candidat n'a plus le soutien des énoncés extraits du texte d'origine, que les lacunes se révèlent : approximation syntaxique, pauvreté du lexique, incapacité à mobiliser d'autres temps que le présent simple, et encore avec de graves erreurs parfois. Il est tout simplement effarant de constater qu'après un minimum de deux ans de préparation, de nombreux candidats ne parviennent pas encore à accorder leurs verbes, ou à prononcer le « s » du pluriel nominal ; qu'ils « oublient » de prononcer le « ed » du participe passé pour des verbes réguliers (reduce, locate, develop). L'usage des déterminants est souvent mal maîtrisé (ce qui est difficilement admissible pour certains cas qui devraient tout de même être connus, par exemple : « the United States » !), et de manière générale la syntaxe calquée sur le français.

Prononciation : dès la lecture certains défauts d'intonation sont flagrants, particulièrement l'absence, parfois totale, d'accent de phrase. Certains termes sont déformés au point d'être inintelligibles : un entraînement minimal à l'oral au cours des deux années de préparation devrait tout de même permettre aux candidats de se familiariser avec la prononciation et l'accent tonique de termes aussi courants que « advantage, consequence, development, engineer, occur, China, theory, world » ! Certains candidats ne semblent même pas être conscients de l'existence des /h/, et la prononciation des /th/ pose souvent problème, pour ne pas parler de celle des diphtongues.

Dernière remarque : certains candidats, conscients de la qualité de leur anglais, se contentent de cet avantage et ne font pas le moindre effort pour enrichir leur propos. Une telle attitude témoigne d'un manque d'exigence intellectuelle qui ne saurait satisfaire le jury.

D'autres, cependant, s'expriment dans un anglais tout à fait satisfaisant, voire excellent, et exploitent cette qualité dans leur exposé, proposant des remarques pertinentes, riches, et claires. De telles prestations ont reçu d'excellentes notes.